

# Bond qualitatif de la politique de l'eau

*Finances et gouvernance ne suivent toujours pas*

Le gouvernement se mobilise pour faire face aux périodes de sécheresse et éviter d'éventuelles pénuries d'eau, lesquelles entraînent souvent des troubles sociaux. Ainsi, un programme de construction de 15 barrages pour la période 2017-2021, soit 3 barrages par an, a été déjà lancé et 10 petits barrages ont déjà été construits en vue de répondre aux besoins du monde rural en eau potable, en irrigation et en alimentation de la nappe phréatique.

Intervenant lundi dernier devant la Chambre des représentants dans le cadre de la séance mensuelle concernant la politique générale, le chef du gouvernement, Saâd Eddine El Otmani a annoncé la poursuite des études relatives au projet de transfert de l'eau du Nord vers le Centre, en mettant l'accent sur la recherche de modalités et de sources de financement, ainsi que sur la diversification des sources d'approvisionnement en eau et l'encouragement de la mobilisation des ressources hydriques non conventionnelles.

Il a, par ailleurs, indiqué que les ressources renouvelables en eau sont estimées à 22 milliards de m<sup>3</sup>/an, (18 milliards de m<sup>3</sup> d'eaux de surface et 4 milliards de m<sup>3</sup> d'eaux souterraines), précisant que le Maroc a adopté une politique hydrique basée essentiellement sur la mobilisation des ressources hydriques superficielles à travers la réalisation de projets d'infrastructures permettant le stockage de l'eau en période d'abondance.

En vue de doter le Royaume de ressources hydriques à court et à moyen termes et conformément



Saâd Eddine El Otmani répondant à la question centrale sur "La politique de l'eau" lors de la séance parlementaire mensuelle consacrée à la politique générale

aux Hautes instructions Royales, il a fait savoir qu'un programme prioritaire pour l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation pour la période 2019/2026 a été mis en place dans un cadre consultatif entre les différentes institutions et administrations concernées.

Estimé à 118 milliards de di-

rhams, ce programme ambitionne de réaliser quelque 20 grands barrages répartis sur tout le Royaume avec une capacité de 5,38 milliards de m<sup>3</sup>, ce qui permettra d'atteindre une capacité de rétention globale d'environ 25,3 milliards de mètres cube.

Il a rappelé, dans ce même ordre d'idées, que les investissements réalisés depuis 1995 et estimés à plus de 21,5 milliards de dirhams, ont permis d'augmenter l'approvisionnement en eau potable dans le milieu rural, passant de 14% en 1994 à 97% en 2018, ajoutant qu'un programme d'urgence a été mis en place pour la période d'été de 2019 pour répondre aux besoins des provinces et préfectures en matière d'accès aux ressources hydriques.

Selon Baali Sghir, président de l'Association eau et énergie pour tous (AEEPT), le Maroc occupe une bonne place en matière de politique de l'eau au niveau des pays du Moyen-Orient et du Maghreb. « Nos infrastructures, l'aspect institutionnel, l'autonomie en matière d'approvisionnement en eau et de mobilisation des ressources fait du Maroc un modèle dans ce domaine », nous a-t-il indiqué. Et d'ajouter « Des efforts louables ont été déployés dans ce secteur. La création d'Agences de bassin chargées de la recherche, de la prospection, de l'anticipation, de la gestion des ressources et de la coordination entre les divers acteurs a joué un rôle essentiel dans

cette politique de l'eau. En effet, il y a une vraie volonté d'aller de l'avant en matière de gestion des ressources en eau ».

Pourtant, il estime que la bonne volonté ne suffit pas et qu'il reste beaucoup à faire en matière de gouvernance. Selon lui, cet aspect demeure le maillon faible de la politique de l'eau. « Aujourd'hui, nous sommes dans un niveau de mobilisation qui oscille entre 11,7 à 12 milliards de m<sup>3</sup> et une demande qui se situe entre 13 à 14 milliards de m<sup>3</sup>. On a donc un déficit de deux milliards de m<sup>3</sup>. Si le statu quo se maintenait jusqu'en 2030, on prévoit un déficit de 5 milliards de m<sup>3</sup> du fait du développement économique, de la croissance démographique et de l'urbanisation. Et du coup, la question de la gouvernance se pose donc avec acuité ».

Ce problème se manifeste davantage au niveau local où il y a absence de mesures d'accompagnement et manque de vision et de concertation chez certains acteurs locaux. Notre source cite l'exemple de la culture des carottes dans la région de Berrechid par des investisseurs de passage qui surexploitent les ressources de la nappe phréatique. « La culture des carottes absorbe en moyenne entre 120 et 150 l/kg mais ces investisseurs « reviennent » cher à la collectivité puisqu'ils conservent souvent leurs récoltes en terre en attendant la hausse des prix sur le marché et du coup, la conserva-

tion sur place d'un kilo de carottes consomme donc 300 litres. Le même phénomène est observé dans d'autres régions ». Et de poursuivre que « les troubles sociaux enregistrés ces dernières années dans plusieurs villes du Maroc sont dus en grande partie à la mauvaise gestion. Le cas de la culture des pastèques dans le Sud est édifiant puisqu'il s'agit d'un problème de gestion plus que d'autre chose. C'est de l'absence de la gestion concertée avec la population et entre les différents intervenants qu'il s'agit là. En effet, il n'y a pas d'utilisation rationnelle de l'eau soumise à une réglementation claire pour éviter d'épuiser les ressources », nous a-t-elle indiqué. Et de préciser que « le retard enregistré dans la construction des barrages collinaires censés approvisionner les populations locales et rectifier les erreurs commises dans l'exploitation des nappes phréatiques reflète clairement ce problème de gouvernance lié également au manque de ressources financières ».

Le président de l'AEEPT estime à cet égard que le Maroc est appelé aujourd'hui à diversifier ses ressources (dessalement de l'eau de mer, transfert d'eau, irrigation...) et de capitaliser les efforts déjà déployés d'où la nécessité, selon lui, de la mise en place d'une politique régionale de l'eau basée sur la convergence des politiques et la coopération entre les régions.

Hassan Bentaleb

## Au fil de l'eau

Eu égard aux contraintes identifiées et face aux enjeux et défis à relever en termes de gouvernance par la gestion intégrée des ressources en eau au Maroc, le Conseil économique, social et environnemental a, dans son auto-saisine n° 15 / 2014, incité les pouvoirs publics à accélérer le rythme actuel de mise en œuvre des objectifs fixés, de manière à réaliser, à l'horizon 2020, une mobilisation d'eau supplémentaire annuelle de 6,4 milliards de m<sup>3</sup> par an, représentant plus de 25% des ressources globales annuelles du pays et plus de 6 fois les prélèvements de ressources non-renouvelables actuelles, répartis comme suit :

31% à travers la réalisation de 400 millions de m<sup>3</sup> par an d'eau provenant du dessalement d'eau de mer et de la déminéralisation des eaux saumâtres ;

27% à travers la poursuite de la politique de barrages ;

25% à travers la conversion massive à l'irrigation localisée et/ou à l'aspersion;

11% à travers la réutilisation des eaux usées épurées et l'économie d'eau à usage industriel, touristique et domestique ;

et 6% à travers l'amélioration des rendements de l'adduction et de la distribution d'eau.

Dans sa dernière intervention devant la Chambre des représentants, le chef du gouvernement a précisé dans ce sens que quinze barrages programmés pour la période 2017/2021, soit 3 barrages par an, ont été réalisés et qu'en vue de doter le Royaume de ressources hydriques à court et à moyen termes, un programme prioritaire pour l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation pour la période 2019-2026 a été mis en place.

Estimé à 118 milliards de dirhams, ce programme ambitionne de réaliser quelque 20 grands barrages répartis sur tout le Royaume avec une capacité de 5,38 milliards m<sup>3</sup>.